

Déposé le : 31-05-2011

No : CAPERIN-078

Secrétaire : Valérie Roy

## LUCIEN BOUCHARD, FOSSOYEUR DE LA SO QUÉBÉCOISE D'INITIATIVE PÉTROLIÈRE (SOQUIP)

Où est passée la SOQUIP, cette société d'État née dans la foulée du «Maîtres chez nous»? Ne la cherchez pas, elle a disparu. La mission de la SOQUIP, créée en 1969, était de prendre le leadership de l'exploration des hydrocarbures cachés dans le sous-sol québécois. Ne devrait-elle pas, aujourd'hui, jouer un rôle déterminant dans les graves décisions concernant l'exploitation de cette ressource, dont le gaz de schiste? Voici, à grands traits, la triste histoire de cette société d'État dissoute dans l'idéologie corrosive du tout-au-privé.

La SOQUIP a été créée par Daniel Johnson père et mise en vigueur par Jean-Jacques Bertrand, son éphémère successeur. Ces deux premiers ministres avaient pris le relais de ce formidable mouvement de réappropriation de nos ressources et de notre destin. Un mouvement enclenché par René Lévesque et Jean Lesage avec la nationalisation de l'hydroélectricité, en 1963, puis la création de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), en 1965.

On croyait alors que si notre sous-sol recelait des hydrocarbures, cette ressource énergétique devait servir, tout comme l'hydroélectricité, au progrès de toute la nation, plutôt qu'à l'enrichissement d'une poignée de compagnies privées. C'est ainsi que peu de temps après sa création la SOQUIP rachète les droits d'exploration que détient la multinationale Shell dans les basses terres du Saint-Laurent et le contrefort des Appalaches. Les permis d'exploration que possédait déjà Hydro-Québec sont aussi transférés à la SOQUIP.

### **SOQUIP, une entreprise gazière d'envergure nationale**

Dans la première décennie de son existence, la SOQUIP réalise des études géophysiques, constitue une importante banque de données et accumule de l'expertise. En 1980, le premier gouvernement du Parti

québécois élargit sa mission initiale pour lui permettre d'investir, non seulement dans l'exploration et la prospection, mais aussi dans la production, la distribution et la commercialisation d'hydrocarbures. En 1981, la SOQUIQ et la CDPQ acquièrent une partie importante des actions des deux principales distributrices de gaz naturel au Québec: Gaz métropolitain - alors filiale de la Northern and Central Gaz Company, une compagnie ontarienne - et Gaz Inter-Cité. La SOQUIP regroupe ces deux compagnies pour faire de Gaz métropolitain une entreprise gazière d'envergure nationale. En 1984, elle achète Sundance Oil Company qui devient sa filiale à part entière aux États-Unis.

En 1986, la SOQUIP participe à des projet importants sur la scène canadienne, par le truchement d'un consortium dont elle possède 50% des actions. Il s'agit de Soligaz composé de Gaz métropolitain, Alberta Natural Gaz et du groupe SNC. La même année, elle crée, en partenariat avec la CDPQ, la société Noverco dans le but de réaliser l'acquisition complète de Gaz Métropolitain. André Caillé est nommé président de Noverco. La SOQUIP devient ainsi, dans les années 1990, une entreprise qui contrôle la distribution et la commercialisation du gaz naturel au Québec.

### **Quand Hydro-Québec vire au gaz naturel avec André Caillé**

Mais voici qu'à partir de 1996, tout va changer. Cette année-là, André Caillé passe de pdg de Noverco à pdg d'Hydro-Québec. Et Lucien Bouchard, ci-devant ministre conservateur à Ottawa, vient d'accéder au poste de premier ministre. Selon une nouvelle stratégie concoctée entre André Caillé et Lucien Bouchard, l'avenir énergétique du Québec passe désormais par le gaz naturel plutôt que par l'hydroélectricité et l'éolien. Tout un revirement! Hydro-Québec doit donc se lancer dans l'exploration et la distribution du gaz naturel. Cela ne peut se faire qu'au détriment de la SOQUIP qui se voit forcée par le gouvernement de vendre à Hydro-Québec une partie importante de sa participation dans Noverco, société mère de Gaz métropolitain.

En 1997, Hydro-Québec s'allie à IPL Energy Alberta pour prendre le contrôle complet à la fois de Noverco et de Gaz Métropolitain. C'est le début de la fin pour la SOQUIP. Pour vraiment la neutraliser, Hydro-Québec la supplante en créant une nouvelle division «HQ Pétrole et Gaz».

De son côté, le gouvernement Bouchard décide, en 1998, de la menotter définitivement en la plaçant sous la tutelle de la Société générale de financement (SGF), dont elle devient une des 12 filiales. La SOQUIP conservera son Conseil d'administration, mais perdra son identité et ses moyens d'action. Ce n'est plus qu'une question de temps avant qu'elle ne disparaisse complètement de l'organigramme de la SGF.

### **«Il ne reste plus rien de SOQUIP»**

Dans le journal des débats du 9 novembre 2010, on apprend de la bouche de Pierre Shedleur, alors pdg de la SGF, que la SOQUIP a été dissoute... depuis au moins six ans. Shedleur témoignait devant la Commission des Finances publiques qui examinait le projet de Loi 123 portant sur la fusion de la SGF et Investissement Québec. Le député péquiste de Rousseau, Nicolas Marceau, demande à Pierre Shedleur si la SOQUIP, filiale de la SGF, a fait de l'exploration dans le Golfe Saint-Laurent. À cette question, Shedleur répond: «Il ne reste plus rien de SOQUIP à la SGF actuellement. Quand je suis arrivé [en décembre 2004], ça n'existait plus. [...] C'est une coquille juridique. On a la coquille juridique, mais SOQUIP, qui avait des fonctions particulières à une certaine époque, moi, quand je suis arrivé ça n'existait plus».

On a appris par la suite que la riche banque de données constituée par la SOQUIP a été transférée au ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui s'est empressé de mettre ces précieux renseignements à la disposition de l'entreprise privée. Un trésor dans lequel l'État québécois et nos universités ont investi des sommes et des énergies considérables. Tout ce bouleversement s'est fait en catimini, à l'insu du public et des médias... trop peu vigilants.

## **Nouveau virage à 180 degrés d'Hydro-Québec... en sens inverse**

En 2007, André Caillé quitte Hydro-Québec laquelle procède aussitôt, avec la complicité de son nouveau pdg, Thierry Vandal, à un virage à 180 degrés en sens inverse. Paradoxalement, Hydro-Québec ne veut plus rien savoir de gaz naturel. Elle se départit des parts que «HQ Pétrole et Gaz» détient dans Gaz Métropolitain devenu Gaz Métro. Elle cède gratuitement, dit-on, ou en tout cas dans des circonstances et des conditions jamais rendues publiques, tous ses droits d'exploration et d'exploitation à trois sociétés privées: Petrolia, Gastem et Junex. Des entreprises en apparence québécoises, mais totalement sous contrôle étranger.

Stupéfiant paradoxe, dont voici la clé. En quittant son poste à la société d'État, l'ex-pdg successivement de Noverco et d'Hydro-Québec s'est lancé dans la business du gaz naturel. On a vu qu'il avait bien préparé sa sortie. André Caillé est maintenant conseiller senior en stratégie chez la susmentionnée Junex et membre de son conseil d'administration. Le premier président de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ), fondée en avril 2009, c'est lui. Son nouvel objectif: livrer à l'entreprise privée ce bien collectif. Fort de l'appui du gouvernement Charest, sa compagnie et les autres membres de l'APGQ se sont lancés sans mot dire à l'assaut de la vallée du Saint-Laurent à la conquête du nouveau pactole: le gaz de schiste. Armés de la vieille Loi des mines du Québec, ils sont au-dessus des lois. Quand les gens se sont indignés et qu'André Caillé, à titre de président de l'APGQ, a dû s'expliquer, il s'est butté à une telle résistance qu'il en a perdu les pédales. Son médecin et ses compères lui ont prescrit de s'effacer. Qui va le remplacer? Son complice dans la disparition de la SOQUIP: Lucien Bouchard.

### **Reviens, René, ils veulent nous déposséder!**

D'aucuns pourraient croire qu'un appel à un nouveau «Maîtres chez nous» relève d'une nostalgie d'une époque révolue, l'époque de René

Lévesque et de Jean Lesage. Ce n'est pas ce que pense l'éditorialiste en chef de La Presse. Son texte de samedi dernier, 27 novembre, s'intitule: «Le Lévesque de Terre-Neuve». Selon André Pratte, celui qui a repris le flambeau allumé par René Lévesque en 1962, ce n'est pas un homme d'État du Québec, mais Danny Williams, le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador. Le mot d'ordre de M. Lévesque était «Maîtres chez nous», celui de M. Williams: «Maîtres de notre destiné», explique l'éditorialiste. L'un et l'autre ont compris que pour être maître de sa destinée il faut commencer par être maître chez soi. Il faut cesser de se contenter d'avoir «un bon boss pis une job stédée».

Danny Williams s'est battu contre les compagnies pétrolières en achetant, contre leur gré, 51% de leurs parts dans l'exploitation des hydrocarbures en mer. Il s'est battu contre le gouvernement fédéral en exigeant sa juste part des ressources énergétiques offshore. Quand la papetière AbitibiBowater a voulu fermer ses portes, en mettant cavalièrement à la rue ses travailleurs, après s'être copieusement servi dans les forêts de Terre-Neuve pendant 100 ans, Danny Williams, défiant l'ALÉNA, a exproprié la multinationale. Et quand AbitibiBowater est allé se plaindre, avec succès, auprès de cette instance, il n'a pas bronché; c'est le fédéral qui a dû payer les 130 millions de dollars en supposés dédommagements exigés par la compagnie prédatrice.

Pratte écrit: «Danny Williams a été pour les Terre-Neuviens ce que René Lévesque a été pour nous». Ces deux chefs d'État ont redonné à leur peuple, non seulement un bien collectif, mais «une confiance et une fierté nouvelles». L'éditorialiste termine en citant la belle expression de dignité du premier ministre terre-neuvien: «Nous pouvons maintenant faire nos choix selon nos propres intérêts». Et Pratte de conclure: «À quand le jour où un premier ministre du Québec pourra dire la même chose?»

Ce que nous voyons aujourd'hui au Québec, c'est plutôt le spectacle navrant d'un ancien premier ministre du Québec qui se fait pédleur pour

aller vendre aux gens des campagnes une marchandise aussi douteuse qu'un gaz enfoui sous des terres agricoles. Sa mission: persuader la population d'abandonner à des compagnies privées une richesse collective qu'il est risqué et inutile d'exploiter pour le moment. Le contraire du Maîtres chez nous. On se demande si l'apôtre autoproclamé de la lucidité ne va pas cette fois frapper son Waterloo.

C'est à croire qu'il n'y a qu'une formation politique et une classe politique nouvelles qui puissent reprendre le flambeau du Maîtres chez nous.

Jacques B. Gélinas  
Le 30 janvier 2011